

Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES

GRAND ANGLE

L'OAH en fête #2, Rendez-vous à ne pas manquer !



P. 7 ACTUALITÉS

Représentants des locataires :
l'OAH propose le vote électronique

P. 8 ACTUALITÉS

Qui entretient, qui répare ?
votre nouveau guide en ligne

02 SOMMAIRE

03 Zoom sur...

Nos avancées et projets à venir

04 Grand angle

On vous attend nombreux pour l'OAH en fête, samedi 27 août

06 Actualités

Le vote électronique proposé par l'OAH

Notre guide des réparations locatives, nouvelle version, est en ligne

Les services que vous aimeriez en bas de chez vous

Comment s'épargner de mauvaises surprises

09 Patrimoine

Véritable succès pour nos portes ouvertes

Première pierre pluvieuse, construction heureuse !

10 Dans vos quartiers

La gym douce rencontre son public

Un temps pour soi avec la sophrologie

Quand nos locataires explorent leur voix

Le jury passera début juillet



12 Détente

Jeu : Qui suis-je ?

120 m² de locaux commerciaux à louer

Publication de :
OAH - 12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny



OAH - Service Communication
12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
catherine.lambertini@oah.fr

ÉDITO



L'OAH FAIT ÉQUIPE

Quel bonheur de vivre dans l'Auxerrois et que l'OAH soit un partenaire important de l'AJAuxerre. Le mois de Mai 2022 que nous avons vécu restera dans les mémoires car il a ramené notre équipe de football en Ligue 1. C'est ainsi toute une ville qui affirme un bel élan de fierté retrouvée et de joie partagée avec les joueurs depuis notre Tribune OAH, la plus vivante et réputée pour pousser sportivement son équipe.

Le partenariat 2021-2024, conclu avec l'AJA, porte ses fruits dès sa première année vers la L1 mais ce n'est pas le seul... C'est une quinzaine de clubs auxerrois qui bénéficient aussi de notre soutien en échange d'une implication forte vers les familles et la jeunesse. Nous aurons le plaisir de les retrouver tous pour notre journée "L'OAH en Fête" du samedi 27 août et nous vous invitons à venir au stade des Brichères afin de découvrir et pratiquer leurs activités.

Loger confortablement nos locataires implique de développer avec eux une qualité de bien-vivre dans nos logements.

De l'éducation à la santé par l'alimentation ou le sport jusqu'aux ateliers éducatifs de langage et du vivre ensemble, nos activités se complètent pour vous aider dans un parcours personnel et familial qui vous construit.

En ce début 2022, l'équipe de Direction et les Administrateurs ont beaucoup travaillé pour actualiser nos textes de cadrage que sont le Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) et la Convention d'Utilité Sociale (CUS) validée par le dernier Conseil communautaire de l'Auxerrois, sans oublier notre partenariat avec la Banque des territoires. C'est notre engagement au service de la Communauté de l'Auxerrois et de notre parc de logements dont la réhabilitation est commencée dans le cadre de la Loi Climat & Résilience.

Enfin, dans ces moments de joies partagées, l'Office Auxerrois de l'Habitat aura le bonheur d'accueillir ses deux nouvelles Résidences Porte de Paris et Gembloux aux Rosoirs lesquelles viendront renforcer notre équipe. À bientôt avec l'OAH.

Vincent VALLÉ
Président de l'OAH
Adjoint au Maire d'Auxerre
Conseiller communautaire



ZOOM SUR... 03

RÉSULTATS D'ENQUÊTE

NOS AVANCÉES ET PROJETS À VENIR

L'an dernier, à l'issue de notre Bilan qualité, nous nous engagions à prendre des mesures pour mieux vous satisfaire sur le respect des délais d'interventions techniques (imposés par la démarche Qualibail) et sur la propreté des parties communes.

Pour le premier point, nous avons donc mis en place une nouvelle organisation, depuis le 17 mai 2021. Ainsi, dans notre centre d'appels, trois agents OAH reçoivent toutes vos demandes d'interventions techniques. Alors qu'avant, nous devions vous rappeler pour fixer le rendez-vous, désormais, il vous est donné lors de votre premier appel dans 94 % des cas. Quant au respect des rendez-vous, il vous donne satisfaction à 99 % (98 % en 2020). Nous avons également signé un nouveau contrat pour l'entretien de votre robinetterie avec UNICIA, ce qui a libéré du temps  de nos agents techniques et nous permet d'être plus réactifs sur les autres interventions.



En ce qui concerne la propreté, un nouveau marché a été lancé, mais les réponses apportées par les prestataires n'étant pas appropriées, il a fallu le relancer. Il démarra donc en septembre 2022 avec de nombreux prestataires. Chaque prestataire devra affecter un contremaître par lot attribué, celui-ci étant missionné pour multiplier les contrôles. Une

nouvelle philosophie s'impose aussi, c'est l'obligation de résultats. Tous les agents OAH intervenant seront formés pour optimiser nos propres contrôles internes et estimer de la même manière, avec des critères objectifs et précis, la prestation effectuée. Si un nettoyage n'a pas été réalisé correctement, le prestataire devra réintervenir dans un délai contraint.



Dans notre enquête annuelle de satisfaction 2021, vous nous avez attribué la note de 6,3 sur 10 pour évaluer la gestion des réclamations. Ceci n'est évidemment pas satisfaisant pour nous. Deux éléments peuvent expliquer cette note : bien qu'elle respecte les usages et applications réglementaires, la réponse n'a pas été jugée satisfaisante ; ou l'action entreprise n'est pas allée à son terme et a nécessité une relance, ce qui sera un point de vigilance pour l'avenir.

À VENIR

En 2022, nous poursuivons notre modernisation au bénéfice de nos locataires. D'ici quelques mois, après avoir pris rendez-vous pour une intervention, un SMS vous sera envoyé pour confirmer le rendez-vous et toute éventuelle modification de ce rendez-vous fera l'objet d'un renvoi de SMS. L'OAH se penche également sur la réalisation d'un portail locataire sur internet. Un espace virtuel propre à chaque locataire, dans lequel chacun pourra retrouver ses avis d'échéance, demandes d'intervention technique, transmettre des documents tels que l'attestation d'assurance...

04 GRAND ANGLE

À NE PAS MANQUER

On vous attend nombreux pour l'OAH en fête, samedi 27 août !



L'UFO Street 89 est la dernière association à avoir rejoint le cercle des partenaires de l'OAH.



Séance de gym douce de 10 à 11 heures

Le 27 août, la séance de l'atelier Gym douce, auquel participe une trentaine de locataires depuis le mois de mars (lire en page 10) - sous la houlette de Yoann Cabaj, enseignant en activité physique adaptée - se déroulera exceptionnellement au terrain de sports des Brichères, et non au dojo Vaulabelle. Inscrits ou non, vous pourrez évidemment y participer et pourquoi pas, intégrer le groupe pour les séances programmées au dernier trimestre !

Désireux d'en faire un rendez-vous phare de la fin d'été pour ses partenaires associatifs et ses locataires, l'OAH renouvelle, pour la deuxième année consécutive, sa grande animation festive. Au programme : des loisirs culturels et sportifs à découvrir et des cadeaux et places de matchs



Tous préparent déjà les animations qu'ils proposeront lors de l'événement. Dernier arrivé dans le cercle des partenaires de l'OAH, et partageant les mêmes valeurs, puisque ses terrains d'intervention sont les quartiers prioritaires de la Ville, UFO Street 89 (émanation de l'Ufolep), proposera des démonstrations et initiations d'activités issues de la culture urbaine : trottinette, parcours workout, danse urbaine et pannafoot. Il annoncera également aux visiteurs sa présence, en partenariat avec l'OAH et les maisons de quartier, les mercredis 7, 14, 21 et 28 septembre. Avec son école de VTT, l'ASPTT cyclisme proposera, elle, des parcours avec obstacles pour les enfants. « L'an dernier, certains ont même demandé à ce que l'on propose cette animation plus souvent ! C'est le moment pour nous de promouvoir notre structure dans laquelle nous formons actuellement une trentaine d'enfants. »

UNE VINGTAINE D'ACTIVITÉS À ESSAYER

Le Vélo Club d'Auxerre, qui rappelle l'importance du soutien de l'OAH puisqu'il permet d'équiper l'association en matériel, installera également des circuits de slalom et jeux d'adresse à vélo et en profitera pour tenir ses portes ouvertes, habituellement programmées début septembre.

De son côté, la LPO qui aura lancé un jeu-concours de dessins pour les enfants des centres de loisirs des Brichères et de Saint-Siméon profitera de cette journée pour faire voter les visiteurs sur le plus joli dessin d'oiseau et remettre les prix en fin de journée. Elle proposera également des jeux et la fabrication de mangeoires.

« L'intérêt de participer à l'OAH en fête est de faire connaître nos actions à destination des habitants des quartiers de la Ville, comme nos séjours d'été. C'est un partenariat qui va dans les deux sens », estime Dominique Mary, présidente de l'association Passerelle.

Pour Eddy Bèvre, président de l'AJA La Franck Pineau, « la Franck Pineau est partenaire avec l'OAH depuis quelques années déjà. Cela reflète la fidélité et le soutien de l'un envers l'autre. Mais au-delà de cela, sans l'OAH et sa contribution, La Franck Pineau ne pourrait pas être cette manifestation sportive, joyeuse, et conviviale. En effet, l'OAH partage aussi ces valeurs, auprès de

ses locataires, ce qui explique notre excellente entente pour divertir et améliorer la vie des Auxerrois. »

Tir au but avec l'AJA, initiations au hand avec le HBCA, à la boxe avec Auxerre Pieds-Poings et Auxerre Sports de contact et arts martiaux, au rugby avec le RCA, au tir à l'Arc avec la Première Compagnie d'Arc, au billard, badminton ou basket, avec le Stade Auxerrois, à la sophrologie en famille avec Florence Ragot et aux gestes de premiers secours avec la Croix-Rouge seront aussi proposés.

Nos associations partenaires sont dans les starting-blocks et n'attendent plus que vous. Venez nombreux !

Chacun attendait son tour pour enfiler les gants de boxe avec Auxerre Pieds-Poings.



INFO PRATIQUE :

Samedi 27 août, de 10 à 18 heures, sur le terrain de sports des Brichères, face au lycée Fourier (rue Poincaré). Les visiteurs y retrouveront l'AJA, le RCA, le Stade Auxerrois, l'association Auxerre Pieds-Poings, UFO Street 89, l'ASPTT Cyclisme, le Vélo Club d'Auxerre, le Handball-Club d'Auxerre, la Jeune Chambre Économique, Auxerre Sports de contact et arts martiaux, l'AJA La Franck Pineau, Passerelle, la Première Compagnie d'arc, Auxerre Sports de contact et Arts martiaux, Les Petits Débrouillards, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Croix-Rouge et Florence Ragot, sophrologue. Animations gratuites. Lots à gagner dont des places aux matchs de l'AJA. Restauration sur place.



L'initiation au billard avec le Stade Auxerrois a fait des émules chez les plus jeunes.

06 ACTUALITÉS



La Commission électorale est composée de trois représentants des associations de locataires nationales et locales : AFOC - ASSECO CFDT - INDECOSA CGT ; deux membres du Conseil d'Administration de l'OAH et de quatre représentants des services de l'OAH.

ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANTS **LE VOTE ÉLECTRONIQUE PROPOSÉ PAR L'OAH**

Le mandat de vos représentants au sein du Conseil d'administration de l'OAH arrive au terme de ses quatre ans. De nouvelles élections des représentants des locataires de l'OAH seront organisées en novembre 2022.

La fin d'année 2022 sera un rendez-vous démocratique important pour élire vos représentants au Conseil d'administration de l'OAH. Le 2 mai dernier, la Commission électorale de l'OAH s'est réunie pour conclure le protocole local d'organisation des élections. Elles se dérouleront entre le 16 et le 30 novembre, avec un dépouillement du scrutin le 1^{er} décembre.

La grande nouveauté cette année, sera le vote électronique ! En effet, vous pourrez vous connecter par le biais de notre site internet oah.fr et voter en ligne. Il suffira de vous munir de votre numéro de contrat locataire « L/.... » et de suivre les indications données. Le vote électronique sera accessible sur vos smartphones, tablettes et ordinateurs.

Vous recevrez le matériel de vote (professions de foi, carte de vote, enveloppe de retour) à partir du 12 novembre.

Cependant, pas d'inquiétude pour ceux qui ne seraient pas équipés ou pas à l'aise avec internet, **le vote par correspondance sera toujours possible.** Une enveloppe de retour T (renvoi gratuit), à poster ou déposer en agence, vous permettra de voter dans le respect de l'anonymat de votre bulletin.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Pour être éligible, le candidat doit être titulaire

d'un bail d'habitation depuis au moins six semaines au moment du vote, être âgé d'au moins 18 ans, ne pas être membre du personnel de l'OAH. Il doit aussi produire soit la quittance correspondant à la période de location précédent l'acte de candidature, soit le reçu de paiement partiel mentionné par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, soit la décision de justice ou le procès-verbal de conciliation homologué ou le plan d'apurement conclu avec l'OAH octroyant les délais de paiement du loyer et des charges, dûment respecté.

Un locataire ne peut être candidat que sur une seule liste.

RECEVABILITÉ DES LISTES

Les listes des candidat(e)s doivent comporter huit noms. La liste présentée par l'association doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. À cette liste sont jointes une déclaration individuelle de candidature signée par chaque candidat(e) et une déclaration sur l'honneur de non-condamnation conformément aux dispositions de l'article L423-12 du CCH.

Au final, quatre représentants seront élus. Ils défendront vos intérêts. N'hésitez pas, si besoin, à contacter les associations qui vous représentent à ce jour :

- **AFOC (ASSOCIATION FO CONSOMMATEURS) :** 03.86.52.55.12.
- **ASSECO-CFDT (ASSOCIATION ÉTUDES ET CONSOMMATION) :** 03.86.52.89.32.
- **INDECOSA CGT (ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS) :** 03.86.52.90.47.



Déjà en ligne sur oah.fr, le nouveau guide des réparations locatives sera disponible en version papier au cours de l'été.

Vieillissante et pas forcément très détaillée, la nouvelle version de notre guide des réparations locatives, baptisé « Qui entretient ? Qui répare ? » sera prochainement réimprimée. Elle est d'ores-et-déjà disponible en version interactive sur notre site internet oah.fr.

Savoir à qui revient l'entretien d'une poignée de porte, d'une vitre cassée, des fixations d'un WC, d'un arbuste dans un jardin privatif... peut parfois relever du casse-tête. Les réparations locatives sont cadrées par un décret, le n°87-712 du 26 août 1987.

Dans notre nouveau guide, plus moderne que le précédent, les réparations et l'entretien des éléments de votre logement, sont identifiables par des pictogrammes et des légendes qui permettent d'identifier si ces charges reviennent au bailleur, au locataire, ou au prestataire en charge du contrat d'entretien. Pour rappel, l'OAH peut également réaliser les réparations qui vous incombent, à votre place, mais dans ce cas, l'intervention de nos agents est facturée. De même si un élément est à réparer ou remplacer suite à une détérioration.

Le guide décompose donc le logement pièce par pièce.

UN GUIDE ENRICHIE DE CONSEILS

Cette nouvelle version sera disponible dans sa version imprimée dans le courant de l'été, mais elle est déjà accessible en mode interactif depuis notre site internet oah.fr, onglet Guide des réparations locatives, dans la liste des Infos pratiques sur notre page d'accueil. Vous pouvez faire défiler les images jusqu'à arriver à la pièce qui vous convient, cliquez

RÉPARATIONS LOCATIVES

NOTRE GUIDE DES RÉPARATIONS LOCATIVES, NOUVELLE VERSION, EST EN LIGNE

sur cette pièce, puis sur l'élément à entretenir ou réparer. Une fenêtre s'ouvrira alors sur la gauche de votre écran pour préciser à qui revient l'entretien. Lorsqu'il s'agit d'une réparation comprise dans un contrat d'entretien, vous devez appeler directement le prestataire (ses coordonnées sont affichées dans le hall d'accueil ou dans le Guide du locataire, lui aussi disponible et mis à jour régulièrement sur oah.fr).

Des conseils vous sont également donnés pour l'entretien courant de votre logement ainsi que les coordonnées de vos agences et pour toute urgence technique.



Le guide présente les réparations et l'entretien du logement, pièce par pièce. Ici, les sanitaires.

08 ACTUALITÉS

ENQUÊTE SUR VOS ATTENTES

LES SERVICES QUE VOUS AIMERIEZ EN BAS DE CHEZ VOUS

En début d'année, vous avez été sollicités par notre service Communication afin de connaître vos besoins en matière de services. Nous souhaitions savoir si des services innovants, comme des espaces de travail partagés par exemple, pourraient vous intéresser. Cela n'est vraisemblablement pas le cas. Vous avez été plus de 600 à répondre à ce questionnaire (10 %) et certains d'entre vous ont fait des propositions. 116 propositions très exactement, qui se répartissent majoritairement entre les prestations de services, les équipements, le transport et les services de proximité.

Malheureusement, nous n'avons pas la main sur nombre d'entre elles, comme la présence de médecins, infirmiers ou tout autres professionnels de santé, le passage d'un bus ou l'installation de caméras dans vos quartiers.

En revanche, dans les équipements, l'installation de composteurs, d'aires de jeux ou de bancs peuvent être de



Depuis le mois de mai, pour les résidences concernées, ces suggestions sont à l'étude.

notre ressort, quand le terrain sur lequel ils peuvent être installés nous appartient. Depuis le mois dernier, pour les résidences concernées, ces suggestions sont à l'étude (faisabilité, budget). Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces projets dans une prochaine édition de Résidence.



Une fuite peut avoir un coût non négligeable sur la facture. Pensez à vérifier régulièrement votre consommation sur votre compteur d'eau.

L'info en plus :

Pour calculer votre consommation, relevez les chiffres blancs sur fond noir (ceux des mètres cubes). Retirez de ce chiffre celui communiqué lors du dernier relevé, cela vous donnera votre consommation depuis le dernier relevé. Multipliez le par 2,02 € (prix de l'eau au m³ en mai 2022 - Source Suez) et vous obtiendrez le coût de l'eau consommée. Le coût de l'assainissement, lui, est de 2,42 €/m³ (Source Suez).

COMPTEUR D'EAU

COMMENT S'ÉPARGNER DE MAUVAISES SURPRISES

Le contrôle régulier de votre consommation d'eau peut vous éviter de recevoir une facture aussi désagréable qu'exorbitante. Au quotidien, on ne pense pas forcément à vérifier sa consommation. Pourtant, un geste simple permet de constater s'il y a une fuite ou pas après compteur. En choisissant un moment où vous n'utilisez ni votre machine à laver, ni votre lave-vaisselle, ni la chasse d'eau, relevez votre compteur (les chiffres des décilitres, rouges sur fond blanc). Fermez tous vos robinets. Attendez 10 minutes puis retournez voir le compteur. Si le chiffres des décilitres a augmenté, cela signifie qu'il y a une fuite. Et que cette eau sera considérée comme consommée et donc facturée par le fournisseur.

Votre vigilance est primordiale, car même si la fuite est liée à l'installation du propriétaire, la facture est à régler par le locataire.

DÉCOUVERTE

VÉRITABLE SUCCÈS POUR NOS PORTES OUVERTES

Le samedi 26 mars, à l'occasion de l'opération portes ouvertes de nos deux résidences Porte de Paris, proche du centre-ville, et Gembloux, dans le quartier des Rosoirs, près de 270 visites ont été enregistrées. Environ la moitié des visiteurs se sont rendus sur les deux sites et 65 % étaient des personnes déjà logées dans le patrimoine de l'OAH.

En raison de cet engouement, il a fallu s'armer de patience, mais la météo particulièrement clémente a permis à chacun d'attendre dans la bonne humeur.

Suite à ces visites, des demandes sont parvenues au Service Logement de l'OAH. Courant mai, les travaux de ces deux résidences ont été réceptionnés et la Commission d'attribution des logements a commencé à répartir les demandes. La résidence Porte de Paris dispose de 50 logements et Gembloux, 18 logements. Les premiers emménagements devraient intervenir dans le courant de l'été.



Près de 270 visites ont été enregistrées lors de la journée portes ouvertes de nos deux résidences Porte de Paris et Gembloux.



Le Directeur Général de l'OAH, son Président et les élus de la Commune, de l'Agglomération, du Département et de la Circonscription, ont officialisé le démarrage du chantier de Chevannes, début mai.

La pose de la première pierre de notre résidence du Val-de-Baulche à Chevannes s'est déroulée le mardi 5 mai... Le seul jour de cette semaine-là où la pluie a montré le bout de son nez. Pour autant, les entreprises et élus qui se sont retrouvés sur place n'ont pas boudé leur plaisir d'inaugurer le lancement de cette nouvelle construction qui prévoit 20 pavillons individuels locatifs et 19 lots à bâtir, sur un terrain situé au nord-ouest de la commune. Le maire de Chevannes, Dominique Chambenoit a rappelé que cette résidence répondait « à une attente forte de logements abordables » et que mêler la location et la vente

CHEVANNES

PREMIÈRE PIERRE PLUVIEUSE, CONSTRUCTION HEUREUSE !

de terrains allait renforcer la « mixité sociale ». Le président de l'OAH, Vincent Vallé, a indiqué que « ce projet [permettrait] aussi de changer des vies, car il se déroule dans le cadre de notre Nouveau Programme de Renouvellement Urbain et vient compenser des démolitions de logements qui auront lieu à Sainte-Geneviève et aux Rosoirs ».

Les pavillons devraient être mis en location au printemps 2024 et la vente des lots devrait démarrer début 2024. Le projet, dans lequel 93 % des entreprises intervenantes sont icaunaises, représente un coût de près de 4 millions d'euros.

10 DANS VOS QUARTIERS

ACTIVITÉ PHYSIQUE

LA GYM DOUCE RENCONTRE SON PUBLIC

Depuis le 26 mars, un groupe solide de locataires de l'OAH se retrouve régulièrement pour suivre les cours et conseils dispensés par Yoann Cabaj, enseignant en activités physiques adaptées à la santé. Lors de la première séance proposée dans le programme 2022 des animations de l'Appartement pédagogique de l'OAH, ils étaient 23 (sur 28 inscrits). L'animation est gratuite et se déroule autant que possible en plein air. Mais si le temps ne le permet pas, le dojo de la salle Vaulabelle est gracieusement mis à disposition par le Stade Auxerrois.

Les prochaines séances de gym auront lieu de 10 à 11 heures, les samedis 27 août (au terrain de sport des Brichères pour L'OAH en fête), les 3, 17 et 24 septembre, et les 15 et 29 octobre, au dojo de Vaulabelle. Elles seront complétées par des randonnées santé de deux heures qui sont programmées de 10 à 12 heures, les samedis 25 juin (rdv à la maison de quartier Saint-



Dès que la météo le permet, les séances se déroulent au parc Paul-Bert, à quelques pas de la salle Vaulabelle.

Siméon), 1^{er} octobre et 5 novembre. Les lieux de départ des randonnées changent à chaque séance, mais comme vous pouvez y participez sans inscription, rendez-vous sur notre page Facebook pour connaître le point de ralliement, à quelques jours du départ. N'hésitez pas à venir nombreux !



Les cours de sophrologie sont assurés par Florence Ragot.

Est-ce un effet post-Covid ou le besoin de prendre du temps pour soi, la mise en place de l'atelier de sophrologie a généré un nombre élevé d'inscriptions. Malheureusement et malgré une session supplémentaire, une vingtaine de locataires volontaires sont restés sur liste d'attente. Les premiers groupes composés de 7 personnes se sont réunis le 30 avril, le 14 mai et le 28 mai, au LCR des Brichères et les

DÉTENTE

UN TEMPS POUR SOI AVEC LA SOPHROLOGIE

séances ont été dispensées par Florence Ragot, sophrologue à Sens. Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s par la découverte de cette activité, vous pourrez la rencontrer lors de notre journée « L'OAH en fête », le 27 août prochain, au terrain de sport des Brichères, afin d'échanger avec elle et pourquoi pas, participer à une séance, car elle en proposera.

DANS VOS QUARTIERS 11

NOUVEAUTÉ

QUAND NOS LOCATAIRES EXPLORENT LEUR VOIX

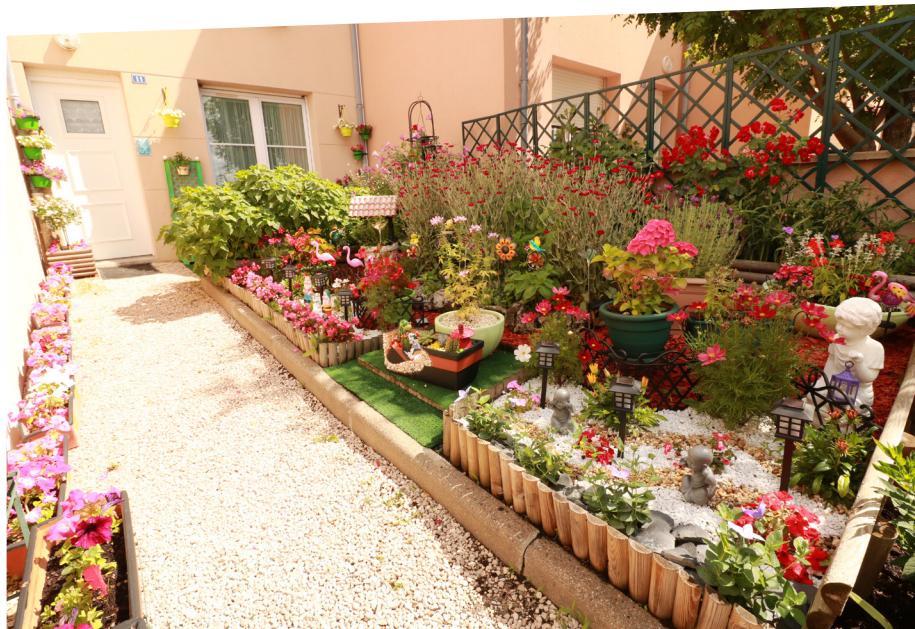
« Qui parmi vous pense qu'il chante faux ? » Cette question, c'est Anne Le Goff, chanteuse et cheffe de chœur qui l'a posée aux locataires inscrits à l'atelier d'exploration vocale. Les quelques-uns qui ont levé la main sont repartis de la première séance du 9 mai convaincus qu'ils s'étaient fait une fausse idée ! À travers des exercices basés sur l'utilisation de la voix, les participants (23 adultes inscrits et une adolescente) se sont présentés lors de la première séance, puis ont chanté comme ils ne l'avaient probablement jamais fait : en pensant au voile de leur palais pour chanter comme un chanteur d'opéra, ou en utilisant une voix dite plutôt « nasale », à la manière des sorcières. Objectifs : découvrir l'étendue des possibilités, s'amuser et... prendre conscience qu'il est très très rare de chanter faux !



Plus d'une vingtaine de locataires de l'OAH sont inscrits au cours d'exploration vocale d'Anne Le Goff.

BALCONS, FENÊTRES ET JARDINS FLEURIS

LE JURY DU CONCOURS PASSERA DÉBUT JUILLET



Fleurir son balcon, ses fenêtres ou son jardin, c'est se faire plaisir, mais aussi, participer à l'embellissement de son quartier.

Depuis plus de vingt ans maintenant, vous participez à l'embellissement de votre résidence, de votre quartier, grâce à vos compositions florales et l'OAH vous en remercie ! Cette année encore, vous serez nombreux à vous inscrire pour tenter de décrocher la première place du palmarès. Le jury se déplacera, comme à l'accoutumée, début juillet, pour établir son classement.

Pour rappel, participer au concours permet de remporter différents prix :

Grand prix

1^{er} lauréat : 300 € ; 2^e lauréat : 200 € ; 3^e lauréat : 100 €

Prix général

1^{re} catégorie : 24 lauréats remportent 50 € en carte cadeau ; 2^e catégorie : les 24 lauréats suivants reçoivent 40 € en carte cadeau ; et la 3^e catégorie : 24 lauréats gagnent 30 € en carte cadeau.

12 DÉTENTE

JEU

QUI SUIS-JE ?



Je suis née à Auxerre le 25 septembre 1906 et issue d'une famille d'universitaires. Je poursuis mes études à Paris au Lycée Victor-Hugo, où j'obtiens mon Bac. Je suis admise ensuite à la Sorbonne et reçue en 1932 à l'agrégation de Lettres classiques. Je deviens professeur de latin et grec au Lycée Victor-Hugo, celui-là même où j'ai étudié. La promulgation du premier statut des juifs de 1940, m'interdit d'exercer dans la fonction publique et me constraint à quitter mon poste. Je rejoins un des premiers organismes clandestins de Résistance, né dès l'appel du Général de Gaulle, le réseau du Musée de l'Homme. Suite à son démantèlement, je rejoins le réseau de renseignements Hector et transmets diverses informations sur l'ennemi à Londres. En 1941, et suite à une dénonciation, je suis arrêtée par les Allemands, emprisonnée à la Santé, à Paris, et transférée en Allemagne en 1942. Je suis considérée comme une « nuit et brouillard » ce qui implique que, selon l'occupant, je dois disparaître sans que personne ne sache ce que je suis devenue. Jugée en 1943 par un tribunal de Coblenze, je suis condamnée à mort et décapitée à la hache par un bourreau nazi, le 31 août 1943. Après différents honneurs rendus, je suis nommée Chevalier de la Légion d'Honneur en 1955. Une allée du centre-ville d'Auxerre, où se situe une résidence de l'OAH, porte mon nom.

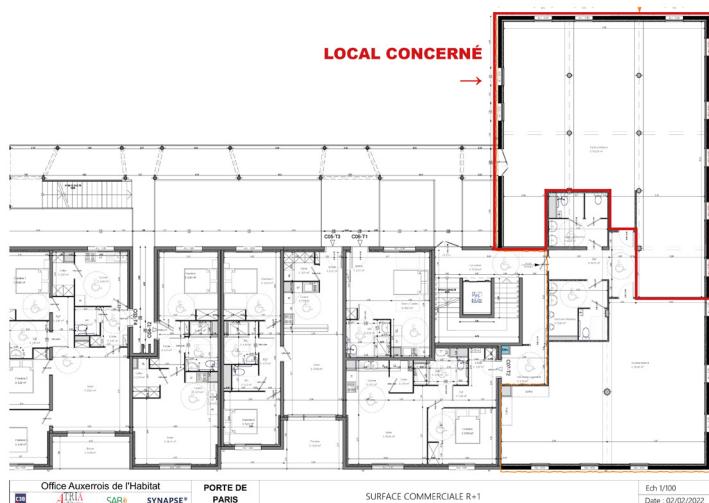
Réponse au jeu du numéro 80 : Louis Ferdinand de Lesseps (nom d'une résidence située à Auxerre).

132 M² DE LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER

Il reste encore un local commercial à louer dans notre nouvelle résidence Porte de Paris.

Il est disponible à l'état brut,
mais peut bénéficier d'un aménagement.

Local de 132,28 m²,
situé au 1^{er} étage avec ascenseur.
Loyer : 10 € HT par m² nu / mois.
Aménagement possible.



Pour tout renseignement, contacter Carole Kocks au 03.86.72.59.60.